

Zeitschrift:	Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	28 (1981)
Heft:	7-8
Artikel:	Mutations au sein du Comité central de la Société suisse pour la protection des biens culturels (SSPBC)
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-366964

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mutations au sein du Comité central de la Société suisse pour la protection des biens culturels (SSPBC)

sspbc. La Société suisse pour la protection des biens culturels, qui assure depuis 17 ans la protection des biens culturels en Suisse, a tenu son Assemblée générale de cette année, les 20 et 21 mai, à Bienne.

Le but de la Société, qui fut fondée le 14 mai 1964, est de garantir, dans le cadre de notre défense générale, une remise intacte du patrimoine culturel à nos générations futures. Quant à la Convention de La Haye du 14 mai 1954, à laquelle la Suisse a adhéré le 15 mars 1962, la Société suisse pour la protection des biens culturels y joue le rôle de coordinatrice d'information sur le plan national (milieux protection biens culturels, instances de l'armée, offices de la protection civile, corps de police et des sapeurs-pompiers) et maintient les liaisons avec l'étranger. Des séminaires, visites accompagnées et colloques, organisés régulièrement et mis sur pied dans toutes nos régions linguistiques, servent à propager, systématiquement et efficacement, notre devoir de protection biens culturels.

A l'Assemblée générale, le chef de l'état-major général de l'armée, le commandant de corps Dr Jörg Zumstein, a parlé sur le thème: «La troupe et la protection des biens culturels: une mission peu définie».

Lors des affaires statutaires, l'Assemblée a pris connaissance de la démission de son premier président, le Dr Paul Brüderlin, Zurich, en fonction depuis 17 ans. Par son dévouement, sa sagesse et sa ténacité, Paul Brüderlin a su donner à la Société cette compétence indispensable à un organisme d'importance nationale. Sous sa conduite, la Société s'est développée en un contingent de plus de 400 membres. C'est lui aussi qui est à l'origine des colloques, organisés annuellement, à l'intention des responsables de la Protection des biens culturels des cantons et des communes. A part les nombreux articles rédigés pour les journaux, Paul Brüderlin a également publié un intéressant et circonstancié fascicule sur la Protection des biens culturels portant le titre «Gefahr für Kulturgüter» («Danger pour les biens culturels»). L'Assemblée lui a exprimé toute sa gratitude pour tout ce qu'il a fait en faveur de la belle cause de la protection des biens culturels, et cela depuis la mémorable Assemblée de fondation du 14 mai 1964 à Zurich,

jusqu'à l'Assemblée générale de ce 20 mai 1981!

Par acclamations a été élu nouveau président Gino Arcioni, depuis de longue date déjà secrétaire très actif. Gino Arcioni, Tessinois du Val Brembano, la Valle del sole, domicilié à Fribourg, où se trouve également le siège du secrétariat de la Société, possède non seulement nos trois langues officielles, mais est aussi familiarisé avec les us et coutumes de toutes nos régions suisses. Il s'occupe, depuis plus de vingt ans, des problèmes de la protection des biens culturels en Suisse; il est correspondant actif avec les spécialistes à l'étranger. Gino Arcioni a suivi, à l'Ecole polytechnique de Zurich, de 1953 à 1966, les cours du colonel Dr Sam Streiff, Berne, spécialiste internationalement reconnu dans le domaine de la protection des biens culturels et du droit des gens. Streiff et Arcioni, deux amis fidèles, faisaient partie du petit groupe des membres-fondateurs de la Société.

Gino Arcioni est membre actif du Comité central de l'Union suisse pour la protection civile et de ses commissions d'information, de rédaction et technique. En collaboration avec l'ancien conseiller national et premier directeur de l'Office fédéral de la protection civile, Walter König, Bienne, Gino Arcioni a aussi donné l'idée de deux importants exercices «Protection civile dans l'agriculture», à Dierendingen SO, et à Marly FR. Déjà du temps du colonel Streiff, alors délégué du Comité de la Société, Gino Arcioni fonctionnait comme son co-secrétaire. Depuis plusieurs années, il est chargé d'affaires officiel de la Société. Il possède une grande expérience pratique, ainsi que d'excellentes relations personnelles avec les responsables de la protection des biens culturels des cantons et des grandes communes, de l'Office fédéral de la protection civile et du Département militaire fédéral. C'est également Gino Arcioni qui assure les liaisons avec les instances de la défense générale, du Heimatschutz et de la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature. Une fois de plus, c'est lui l'organisateur de tous les colloques mis sur pied à l'intention des délégués cantonaux et communaux de la protection des biens culturels.

Enfin, il fonctionne comme conférencier dans diverses écoles de l'armée, de la protection civile, des corps de police et des sapeurs-pompiers, c'est-

à-dire auprès des éléments de soutien effectifs de la protection des biens culturels.

L'Assemblée générale a nommé membres d'honneur: le président sortant, Paul Brüderlin, ainsi que Ewald Im Hof, Berne, bien connu et estimé de tous les milieux PBC et de la protection civile. En outre, Paul Brüderlin a été élu comme 2e vice-président. Il va de soi que le Dr Georges Jaccottet, Lausanne, ancien conseiller national et ancien conseiller municipal de la ville de Lausanne, reste en place comme 1er vice-président, faisant bénéficier ainsi la Société de toute sa vaste expérience.

Nicolas Wassmer, Fribourg, déjà trésorier expérimenté de la section fribourgeoise de l'Union suisse pour la protection civile, assumera dorénavant la fonction de secrétaire général de la Société suisse pour la protection des biens culturels, avec siège à Fribourg. Nicolas Wassmer est parfaitement bilingue et habitué à un travail exact et expéditif. Depuis plusieurs années, il est membre dévoué de la SSPBC, participant très activement aux manifestations de la Société.

Friedrich Heiniger continue à assumer, de manière conscientieuse, la responsabilité de la trésorerie de la Société.

Voici les autres manifestations 1981 de la SSPBC à ne pas manquer: 23 septembre 1981: Porrentruy JU; 21 octobre 1981: Zurzach AG. Thème: Mesures de constructions dans la protection des biens culturels.

L'USPC félicite vivement M. le président Arcioni et lui souhaite une fructueuse activité à la tête de la Société suisse pour la protection des biens culturels (réd.).